

Alternatives au Conseil communal, mais aussi à la Municipalité !

Depuis 1990 au Conseil communal. Presque une habitude. Mais des luttes toujours recommandées pour défendre nos idées et nos propositions. Nouveauté, cette année, nous nous présentons aussi à la Municipalité. Pourquoi? Pour quoi?

Jusqu'alors, nous avons refusé de participer à un exécutif (Municipalité): dans cette société où les décisions qui engagent notre avenir sont le plus souvent prises en dehors des institutions élues – au sein des conseils d'administration des grandes multinationales par exemple – le risque nous apparaissait important d'être piégés, d'apparaître coresponsables de situations auxquelles nous ne pourrions pas grand-chose, d'être amenés à pratiquer un réalisme à courte vue et finalement à renoncer à la critique qui ouvre d'autres avenir possibles. Aucun coup de baguette magique n'a fait disparaître ces risques. Il nous est simplement apparu qu'il valait la peine de les courir.

Notre différence

Tout d'abord, il s'agit de **prendre au sérieux notre programme**, de défendre les propositions qu'il contient et de les transformer en projets. En étant présents à la Municipalité nous pourrions, espérons-nous, participer de plus près à leur élaboration, les défendre dans la Municipalité, au Conseil communal et, si nécessaire, devant la population. En effet, nous ne considérons pas la « collégialité », souvent invoquée pour réduire au silence les divergences au sein de l'exécutif, comme le 11^e commandement. Jusqu'à la décision finale, par le Conseil communal ou par le corps électoral, des positions divergentes, quand le sujet en vaut la peine, doivent s'exprimer et tenter de trouver une majorité hors de l'exécutif.

Mais nous voulons aussi **travailler différemment**. Cette dernière législature nous a montré comment une municipalité pouvait :

- agir à l'inverse des décisions du Conseil communal: dans l'affaire Maria-Belgia, deux fois le Conseil communal s'était prononcé pour une rénovation de ces immeubles; la Municipalité – l'ancienne jusqu'à fin 2001 et la nouvelle dans une parfaite continuité – a jusqu'au bout soutenu vigoureusement devant les tribunaux le projet de démolition du propriétaire;
- mépriser les avertissements venant du Conseil communal, comme dans « l'affaire du mobbing », où la Municipalité avait dédaigneusement et illégalement refusé de répondre à nos questions, avant qu'une majorité de ses membres doivent piteusement confesser qu'il y avait effectivement

Certains interprètent: « il était temps que vous preniez enfin vos responsabilités! » A ceux-ci, nous répondons que c'est déjà fait depuis longtemps. Au Conseil communal, nous ne nous sommes pas bornés à combattre certains projets de la Municipalité, mais avons fait de nombreuses propositions, avec des succès divers. La question n'est donc pas là. Nous n'étions pas « irresponsables », et serions devenus, enfin, « responsables », comme les autres partis. Nous ne nous présentons pas à la Municipalité parce que c'est normal et que tout le monde le fait. Nous irons à la Municipalité – si vous en décidez ainsi – justement pour ne pas faire comme tout le monde!

un problème. Temps perdu, gâchis personnel pour tout le monde.

- préparer dans son coin des projets, sans se demander ce que voulait le Conseil communal ou la population, puis devoir lamentablement les retirer, sans même qu'ils puissent être discutés, comme ses propositions en matière de sécurité ou sur l'avenir du Château de l'Aile-Casino-Restaurant et Jardin du Rivage.
- entrer en conflit avec le Conseil communal et installer un climat de travail peu productif au nom de la défense, souvent sur des bases fausses, de son « domaine réservé ».

De cela nous ne voulons plus. Nous nous engageons à pratiquer :

- **la transparence.** Nous n'avons rien à cacher aux citoyens ni aux conseillers communaux, et rendrons des comptes de la politique menée au sein de l'exécutif sans attendre les échéances électorales :
- **la concertation.** Pour élaborer un projet, consulter les principaux intéressés, et les associations, s'assurer que le projet rencontre un réel écho et surtout qu'il réponde à un besoin. Par le biais de sondages, d'enquêtes, d'expos, il faut vérifier que les conditions sont réunies pour « ficeler » un projet dans les meilleures conditions.

Dans cette perspective, nous sommes résolument prêts à tenter l'expérience d'un travail de fond à l'exécutif de la commune au cours de la prochaine législature. Nous aurons besoin de votre soutien très critique.



Jean-Pierre Boillat, 1945, célibataire, travailleur social, président du Conseil communal en 1997 et 2005, président de la Fête multiculturelle, candidat à la Municipalité

«Passionné de théâtre, j'essaie de le pratiquer le plus souvent possible. Je lis beaucoup, pour comprendre le monde et m'évader dans la littérature.

Mon idéal de justice me pousse à aider les exclus, les sans-droits, dans cette société maniaque du marché qui les nie. L'Association «Fête multiculturelle» que je préside a pour objectif la découverte des différentes cultures portées par les habitants de la région.

J'estime aussi que le droit à l'éducation et à la formation post-obligatoire, scolaire ou professionnelle, doit être garanti à quiconque se trouve en Suisse. Tel est le but de mon travail au Centre de Contact Suisses-Immigrés à Genève. »